Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2017. Nombre de conseillers municipaux en exercice est de 18.

Nombre de votants : 12 Nombre de procurations : 3

<u>PRESENTS</u>: M. BERNARD Nicole. ROBERT André. MOULIN Bernard. CORTES Daniel. BOUVIER Maryse. LESNIOHSKI Simon. BAILLOUD Monique. VANET-ROUX Laurence. OCTRUE Bruno. CLARET Nelly. ZABOROWSKI Dorothée. EPISSE Jean-Claude.

EXCUSES AVEC POUVOIR: ASSEMAT Nicole à BERNARD Nicole. LACROIX Josie à CORTES Daniel. GENTON Dominique. MOULIN Bernard.

EXCUSES: JOLLY Myriam.

ABSENTS: NEMOZ Xavier. FERRATO Nicolas.

Secrétaire de séance : CORTES Daniel

Le compte-rendu de la séance du 13 novembre 2017 n'appelle pas d'observations. Nicole BERNARD aborde ensuite les divers points de l'ordre du jour.

1. AVENANT A LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC LE CENTRE SOCIAL OVIV EN CORRELATION AVEC LES AVENANTS AU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2015-2018 N° 2017/001

La convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens avec l'OVIV pour les activités socle du centre social a été approuvée par délibération en date du 12 décembre 2016.

Considérant, le travail accompli depuis 2 ans avec le centre social OVIV permettant de clarifier les actions et leur financement, et le travail en concertation d'écriture du projet social,

Deux nouveaux projets sont soumis à l'approbation du conseil municipal pour être inscrits au Contrat Enfance-Jeunesse 2015-2018 signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère afin de percevoir les financements indiqués ci-dessous.

<u>Le Lieu d'Accueil Enfants Parents</u>: anonyme et gratuit, équipe pluridisciplinaire formée des 2 centres sociaux: OVIV et île du Battoir et du pôle petite enfance du territoire de Beaurepaire, pour les parents et leurs enfants de 0 à 6 ans sur des questions liées à la condition de parents: éducation, alimentation, sommeil ect... (projet détaillé ci-joint).

Ouverture 2 heures/semaine (hors vacances scolaires)

Financement:

2018	CAF	Département	CEJ CAF	Collectivités	TOTAL
LAEP	2 528,28 €	3 600 €	2 840,31 €	1 346,41 €	10 315 €

La Communauté de Communes du Territoire de Beaurepaire propose de prendre en charge cette somme pour l'ensemble des 7 collectivités comme elle le fait déjà par ailleurs pour le Relais d'Assistants Maternels puisque cela concerne exclusivement les 0-6 ans.

<u>La ludothèque</u>: lieu où chaque habitant peut venir jouer, seul, entre amis, en famille. La ludothèque est itinérante donc présente sur une commune 1 semaine entière pendant les vacances scolaires et aussi des mercredis hors vacances scolaires. La ludothèque permet de créer du lien, de jouer ensemble entre générations et de créer sur chaque commune une animation où chaque habitant peut s'y rendre (projet détaillé ci-joint). Les prêts de jeux seront aussi possibles pour les particuliers, les écoles, les associations ect...

Financement:

2018	Familles	CEJ CAF	Collectivités	TOTAL
Ludothèque	4 000 €	9 191 €	3 609 €	16 800 €

La participation des collectivités s'élève à 3 609 € en 2018.

Si on applique la même base que sur la convention d'objectifs et de moyens pour les actions inscrites au Contrat Enfance Jeunesse soit une pondération par rapport au nombre d'habitants

2018			
AUBERIVES sur VARÈZE	22,70%	819€	
CHEYSSIEU	16,23%	586 €	
VERNIOZ	18,90%	682 €	
CHALON	2,62%	95 €	Pris en charge par la C.C.T.B = 1 522 €
COUR ET BUIS	13,05%	471 €	
MONSTEROUX MILIEU	12%	433 €	
MONTSEVEROUX	14,50%	523 €	
TOTAL	100%	3 609 €	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à 13 voix pour et 2 voix contre :

- ➤ **Approuve** les avenants Ludothèque et Lieu d'Accueil Enfants Parents au Contrat Enfance-Jeunesse 2015-2018 présenté,
- ➤ Autorise le Maire à signer les avenants CEJ et tous documents afférents,
- ➤ Autorise le Maire à signer un avenant à la convention d'objectifs et de moyens avec le centre social OVIV en corrélation avec les avenants au Contrat Enfance Jeunesse 2015-2018 présenté,
- ➤ **Charge** le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération,

2. COMPTE RENDU DES DIVERSES COMMISSIONS

- ♣ Préparation des vœux du 7 janvier 2018
- ♣ Panneaux d'information RN7
- **4** Environnement
- ♣ Syndicat Hydraulique de la Varèze

L' ordre du jour épuisé, Nicole BERNARD clôt la séance du Conseil Municipal à 22h20